

bien différente aujourd'hui, et les questions d'argent ne sont plus pour elle un sujet d'embarras.

Il est à présumer qu'après l'apaisement des troubles l'impôt sur le vin fut régulièrement perçu et que les travaux des fortifications continuèrent; cependant il paraît qu'elles n'étaient pas achevées en 1543; car dans une quittance de vingt-cinq livres, donnée aux dames de Saint-Pierre, en date du 3 mars, il est spécifié que cette somme leur a été imposée, *pour aider à parachever les murs de Lyon*. Le fort Saint-Jean, qui domine la Saône, doit probablement son nom à sa construction, aux frais du clergé de Lyon.

Par des lettres patentes de l'an 1544, François I^{er}, informé que Charles Quint menaçait de s'emparer de Lyon, recommande l'achèvement des fortifications; il ordonne que le Vivarais et le Velay envoient des pionniers à cet effet, et que le Beaujolais, le Forez et l'Auvergne approvisionnent la ville de blé. En 1567, le seigneur de Soubise, commandant à Lyon, voulant activer les travaux, il fut décidé que les personnes, obligées de fournir des hommes, payeraient à l'avenir deux sols par semaine et par homme. Les étrangers, établis dans la ville, furent soumis à cette taxe, suivant leur fortune.

Les murs de la Croix-Rousse ont dû subir plusieurs modifications: ainsi dans le plan du P. Ménéstrier, exécuté probablement d'après des documents officiels, la forme des bastions est entièrement polygonale. Postérieurement à cette première construction, des changements eurent lieu nécessairement, si la citadelle élevée en 1564 venait réellement se confondre avec les remparts, comme j'ai essayé de le démontrer. Sur la porte de la